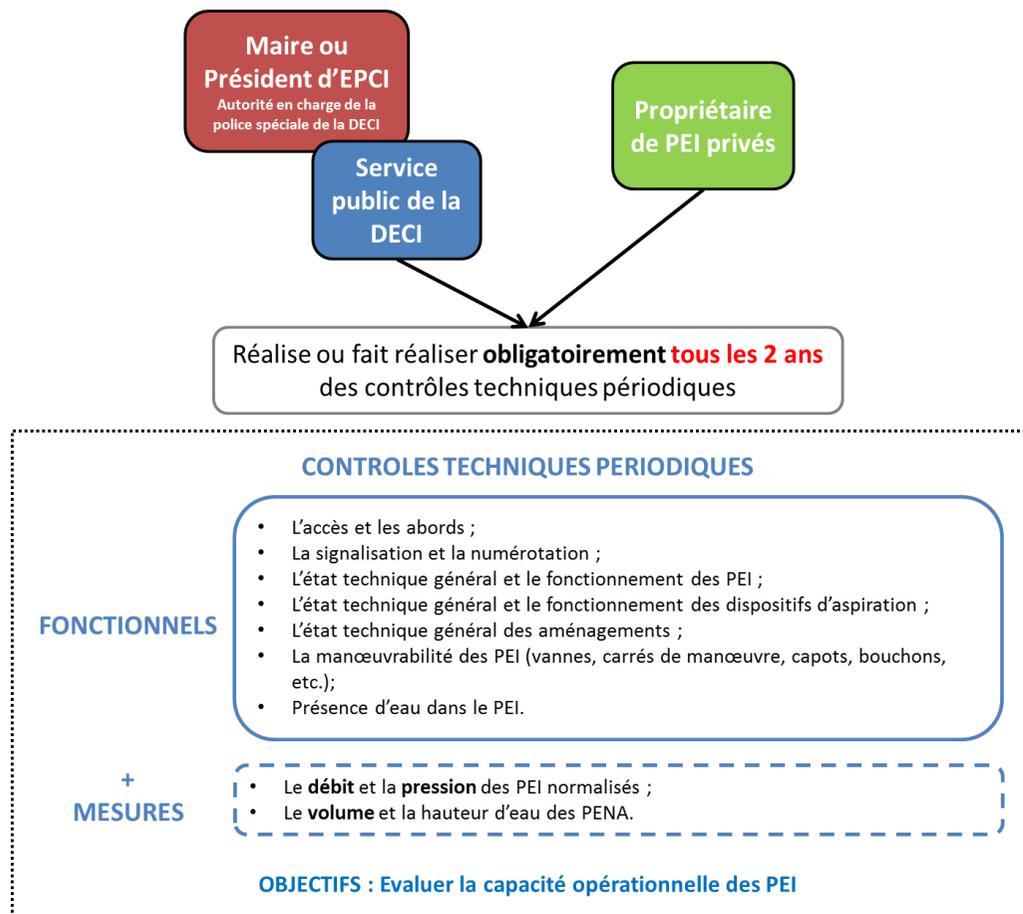


FICHE N°35 : OPERATIONS DE CONTROLE TECHNIQUE PERIODIQUE

Synthèse :



Processus d'information des acteurs de la DECI:

L'autorité en charge de la police spéciale de la DECI **fait parvenir au SDIS 41**, par email, les résultats des contrôles techniques périodiques.

Le propriétaire de PEI privés **fait parvenir à l'autorité en charge de la police spéciale de la DECI et au SDIS 41**, par email, les résultats des contrôles techniques périodiques.

